

Mandarine Equity Income

Rapport Annuel
31 décembre 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

- Identification
- Performance
- > Commentaire économique
- > Commentaire de gestion
- Perspectives 2021
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation
- Information relative aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion
- > Information relative à la politique de vote
- Information relative à la sélection des intermédiaires
- > Méthodologie de calcul du risque Global
- Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG
- Recours à des techniques de gestion efficaces de portefeuille
- Politique de rémunération
- Compte rendu des principaux mouvements du portefeuille
- > SFTR

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

IDENTIFICATION

Nom:

Mandarine Equity Income (Anciennement Fédéral Actions Rendement)

Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR (dividende réinvestis).

Indicateur de référence :

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone euro ainsi que le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Codes: ISIN: EU0009658210 Reuters: STOXXR; Bloomberg: SXXR Index; l'indicateur de référence est libellé en euro

La performance de l'indicateur STOXX® Europe 600 Net Return EUR inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur : www.stoxx.com.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Fonds consiste à sélectionner des titres offrant des rendements équivalents ou supérieurs à ceux du marché ainsi que des titres offrant un potentiel important de croissance de leur dividende.

La sélection de valeurs est réalisée dans un premier temps sur la base de critères quantitatifs : un filtre est effectué dans l'univers des actions européennes par le biais de ratios définis, tels que le rendement (dividende divisé par le cours de l'action), la croissance historique du dividende, la croissance historique du dividende, la croissance future du dividende, le pay-out (part du bénéfice distribué aux actionnaires), le levier financier (dette nette/ EBITDA, taux d'endettement net...) Cette démarche permet de déterminer l'univers d'investissement du portefeuille.

L'analyse qualitative s'effectue ensuite pour chaque société de l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse approfondie pour permettre au gérant d'appréhender le potentiel de valorisation, la qualité du management, la position concurrentielle, la situation capitalistique, la création de valeur sociale et sociétale... Au sein de cet univers, le gérant sélectionnera alors plus particulièrement les titres présentant des rendements nets élevés (Dividende net par action / Cours du titre) ainsi que les titres affichant une forte croissance attendue de leur dividende.

L'analyse portera également sur la politique de distribution de l'entreprise et la pérennité du dividende au regard de la structure financière de l'entreprise et de sa génération de trésorerie.

La gestion du Fonds est discrétionnaire et de conviction, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre limité de valeurs. La répartition sectorielle et géographique peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées Le Fonds n'utilise pas les ratios dérogatoires énoncés à l'article R.214-22 du code monétaire et financier.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans les instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces

instruments connaîtront les aléas des marchés. La liste des facteurs de risques exposés ci-dessous ne prétend pas être exhaustive

L'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de marché actions :

Le Fonds est exposé à un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. Le risque action correspond à une baisse des marchés actions ; le Fonds étant exposé en actions, la valeur liquidative peut baisser significativement. Si les marchés actions baissent, la valeur du portefeuille pourrait baisser.

Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus en portefeuille. Le Fonds pourra détenir, en direct ou via des OPCVM / des FIA, des titres libellés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du Fonds; de ce fait, les fluctuations des taux de change pourraient entraîner la baisse de la valeur liquidative. Le risque de change pourra être couvert par le biais d'instruments dérivés.

Risque de taux :

En raison de son orientation de gestion, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Le risque de taux se traduit par une variation de la courbe des taux. L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêts. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le risque de crédit est limité aux titres de créances et instruments du marché monétaires qui pourront composer l'actif pour 25% maximum. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risques liés à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs et sur l'anticipation des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit par investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative. Une part importante de la performance dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Risque politique et exceptionnels :

Il s'agit du risque lié à une situation politique ou géopolitique, à une décision ou à une absence de décision du pouvoir politique ou d'autorités administratives régionales, nationales, transnationales ou supranationales : nationalisation sans indemnité suffisante, embargos, mesures protectionnistes, mouvement sécessionnistes, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, se traduisant par des atteintes durables à l'ordre public et à la stabilité économique ... Il s'agit également des risques de guerre civile ou étrangère déclarés ou non, de mines et tous engins de guerre, liés ou non à la désintégration, à la fission ou fusion de noyaux d'atomes légers, de piraterie, de capture, prise ou détention par tous gouvernements ou autorités quelconques, d'émeutes, mouvements populaires, grèves, lock-out, actes de sabotage ou de terrorisme.

La survenance de ce type d'événement par nature imprévisible peut générer des conséquences financières très importantes.

Et accessoirement aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des

marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. Si les titres des marchés émergents baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

Risque de contrepartie :

Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leur engagement au titre desdits instruments. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la détention petites valeurs : Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 5 ans

Affectation du résultat :

FCP de capitalisation pour les parts I, R, L et F; de distribution pour les parts I(d), R(d), F(d) et M.

Changements l'OPCVM intervenus en 2020 :

Aucune modification n'est intervenue sur le fonds au cours de l'année 2020.

Changements à intervenir en 2021 :

- Suppression de l'éligibilité au PEA au 1er janvier
- Création d'une nouvelle classe de part L(d) au 1er janvier 2021;
- Mise en conformité du Fonds au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la Publication d'Informations en Matière de Durabilité dans le Secteur des Services Financiers (le « Règlement Durabilité » ci-après désigné le « Règlement SFDR »); classement en 8: le Fonds promeut des article caractéristiques environnementales ou sociales. Date d'effet : 10 mars 2020
- Mise en conformité du Fonds aux Orientations de l'ESMA concernant « les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs » (ESMA34-39-

Commissaire aux comptes

CABINET MAZARS TOUR EXALTIS 61 RUE HENRI REGNAULT 92400 COURBEVOIE - FRANCE

PERFORMANCE

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice 2020 débuté le 1er janvier 2020 et clôturé le 31 décembre 2020.

Part R	Part I	Part M
-6,73%	-5,52%	-5,23%
120,01€	133,73€	128,03€
111,93€	126,35€	121,33€
	-6,73% 120,01€	-6,73% -5,52% 120,01€ 133,73€

Mandarine Equity Income	Part F	Part RD	Part ID	Part FD
Performance 2020	-2,75%	-6,73%	-5,54%	-5,71%
01/01/2020	119,5€	106,99€	107,69€	107,58€
31/12/2020	116,21€	99,79€	101,72€	101,43€

Indicateur de référence STOXX® Europe 600 Net Return EUR : -2,0%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs.

Au 31 décembre 2020, le FCP est investi à plus de 83,19% en titres éligibles au PEA.

COMMENTAIRE ECONOMIQUE

2020 restera incontestablement une année exceptionnelle à bien des égards, marquée en premier lieu par la pandémie de COVID 19 et ses répercutions sanitaires, économiques et sociales partout dans le monde. Au-delà du bilan humain tragique de cette pandémie, les conséguences économiques et financières sont impressionnantes. Le monde enregistre l'une de ses pires récessions de l'ère moderne (baisse de l'ordre de 3.5% du PIB mondial et de l'ordre de 7% pour la zone Euro) et les politiques de soutien à l'économie menées un peu partout conduisent à une progression vertigineuse de la dette publique. Sur le plan micro-économique aussi les ordres de grandeur donnent le vertige : les bénéfices des sociétés cotées devraient enregistrer en 2020 un recul de l'ordre de 20% dans le monde, niveau équivalent aux récessions de 2001 et 2008 et de plus de 30% en Europe.

A la lecture de ces quelques chiffres, c'est un euphémisme de dire que les performances annuelles des différentes classes d'actifs sont surprenantes.

En effet, la majorité des marchés actions de même que les obligations d'Etats et d'entreprises enregistrent des performances positives cette année. L'indice MSCI World progresse ainsi de plus de 15% en Dollars alors que les obligations d'entreprises à haut rendement (Global High Yield) et de bonne qualité (Global Investment Grade) gagnent environ 8% et 10% respectivement. Il n'y a guère que les actions européennes qui ne parviennent pas à terminer l'année dans le vert mais leur baisse annuelle est cependant minime et il ne faut pas négliger l'impact de l'Euro qui gagne près de 9% contre le Dollar sur la même période.

Ces bonnes performances annuelles cachent cependant une évolution très heurtée des marchés avec une baisse très prononcée de fin février à fin mars au plus fort de la crise sanitaire (de l'ordre de 35% pour les marchés actions mondiaux et européens) accompagnée d'une forte surperformance relative des valeurs défensives suivie d'un très fort rebond boursier, équivalent à celui connu en 2009 au sortir de la grande crise financière de 2008, cette fois à l'avantage des valeurs cycliques. Ce rebond a été rendu possible grâce aux politiques monétaires accommodantes engagées par les Banques Centrales relayées ensuite par des politiques fiscales généreuses (programme de chômage partiel, prêts garantis par l'Etat ...).

Dans cette année si particulière, les écarts de performance au sein des marchés actions européens auront également été très marqués entre les stratégies de gestion croissance, grandes gagnantes de 2020 et les stratégie Value, à la peine. Il en va de même des stratégies rendement qui affichent des performances décevantes, les principaux indices « haut dividendes » affichant des retards de l'ordre de 700 points de base sur leurs équivalents généralistes. Cette sous-performance est à mettre en parallèle à la coupe sans précédent des dividendes versés par les entreprises en 2020, de l'ordre de 35%.

COMMENTAIRE DE GESTION

Compte tenu de l'effondrement brutal des marchés au premier trimestre de l'année et malgré le rebond du deuxième trimestre, le recul semestriel enregistré par Mandarine Equity Income est significatif et légèrement supérieur à celui de son indice de référence. A la grande différence de 2018 qui avait également été marqué par des fortes baisses de marché, le portefeuille n'a pas eu capacité à amortir le choc de marché de février et mars malgré une position de trésorerie nette non négligeable au début du mouvement de baisse. C'est d'ailleurs une constante durant toute cette année, le fonds aura légèrement amplifié les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse ce qui n'est pas le comportement traditionnel des stratégies de rendement, preuve s'il en est besoin que 2020 n'était définitivement pas une année comme les autres

Au sein du portefeuille, le principal détracteur à la performance a été le pilier « haut rendement » dont les caractéristiques sont les proches des stratégies Value. En effet, les valeurs financières notamment les banques interdites de versement de dividendes ont particulièrement souffert au premier semestre, de même que les valeurs pétrolières entraînées par la chute des prix du pétrole ont pesé sur la performance globale du portefeuille.

Parmi les mouvements principaux du semestre, notons les achats de Unilever et Van Lanschot ainsi que le renforcement progressif de Danone désormais l'une de nos toutes premières positions. Parmi les ventes FDJ, Lagardère ou Amundi suite à leur coupe de dividende.

Au second semestre, l'orientation plus favorables des marchés actions a permis à Mandarine Equity Income de rattraper une partie de son retard de début d'année tout en affichant cependant une légère sous-performance par rapport à son indice de référence.

A l'inverse des six premiers mois de l'année, les valeurs cycliques ont été plébiscitées, on les retrouve donc naturellement parmi les plus forts contributeurs à la performance du fonds en ce second semestre. Dans le secteur automobile avec D'leteren, Nokian Renkaat et Peugeot ou parmi les valeurs financières avec Van Lanschot, DNB ou ING. A l'inverse, notre repondération progressive sur les valeurs défensives, redevenues plus abordables au second semestre, nous coûte à l'image de Fresenius SE et Sanofi dans la santé ou Danone dans l'agro-alimentaire.

Les principaux achats ont concerné des valeurs défensives en retrait dans ce contexte de marché pro-cyclique : Hera, Vopak, Reckitt Benckiser ou Nestle. Les ventes se concentrent sur des valeurs ne passant plus nos filtres rendement après des coupes de dividendes à l'image de AB foods, Inditex, Britvic ou Prudential.

Perspectives 2021

Après une récession brutale en particulier pour les pays européens, 2021 s'annonce sous de meilleurs auspices. Aux plans de relances nationaux vont désormais s'ajouter les programmes de l'Union Européennes d'une ampleur inédites. Les politiques monétaires devraient par ailleurs rester accommodantes pour éviter tout problème de financement aux différents agents économiques. En parallèle, les campagnes de vaccinations vont pouvoir être mise en place progressivement et permettre aux secteurs fragilisés par la crise sanitaire de redémarrer petit à petit. Nous devrions donc avoir une reprise économique synchronisée dans le monde en 2021 même si son ampleur fait toujours débat. Dans ce contexte plus favorable, les résultats des entreprises devraient également rebondir fortement avec des bases de comparaisons favorables et un gros travail sur leur base de coût permettant de magnifier leur levier opérationnel. Cette toile de fond très positive est néanmoins légèrement obscurcie par les niveaux de valorisation élevés atteint par les marchés actions. progression des marchés actions sera donc soutenue par la croissance bénéficiaire des entreprises mais probablement pas par un renchérissement des multiples auxquels ces sociétés se

négocient en bourse. Par ailleurs, nous abordons cette nouvelle année avec une préférence pour les valeurs défensives qui n'afficheront évidemment pas les rebonds bénéficiaires prévisibles des valeurs cycliques mais ont nettement sousperformé depuis neuf mois et présentent désormais des ratios de valorisations relatifs attractifs et des rendements importants et sûrs

Impact de la crise sanitaire liée au Coronavirus

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épidémie de COVID-19 a touché le monde entier et continue de s'étendre sous la forme de multiples variants provenant de pays différents (Royaume-Uni, Brésil, Afrique du sud). Les répercussions sanitaires, économiques et sociales de cette crise sont sans précédents.

La plupart des pays du monde s'efforcent de gérer cette crise sanitaire en appliquant une batterie de mesures plus ou moins contraignantes. Certains pays procèdent à des reconfinements ponctuels en fonction des pics de circulation du virus et de contaminations au sein de leur population. D'autres pays appliquent des mesures de couvre-feu. Nombreux sont les pays appliquant des mesures de restriction de circulation (avion, train, bateau, voiture). En France, la population a été astreinte à un second couvre-feu à la fin de l'année 2020 puis à des mesures de couvre-feu toujours en vigueur au jour de la rédaction du présent rapport. De nombreux commerces et lieux de restauration/culturels demeurent fermés et le recours au télétravail généralisé.

Un espoir est toutefois né durant cette période de crise : la vaccination. Plusieurs entreprises et laboratoires pharmaceutiques ont développé des vaccins et obtenu la validation d'autorités de santé de nombreux pays. Des campagnes de vaccination sont d'ores et déjà lancées dans plusieurs pays dont la France laissant espérer une reprise globale de l'activité économique au fur et à mesure que la couverture vaccinale augmente.

Sur le plan boursier, les marchés actions ont malgré tout affiché des performances positives au titre de l'année 2020. Bien que les marchés actions aient connu une très forte baisse pendant le 1er confinement, un rebond a été rendu possible grâce aux politiques accommodantes des Banques centrales et aux mesures de soutien à l'économie proposées par les Etats dont la France (prêts garantis par l'état, financement du chômage, etc.)

Au cours de l'exercice sous revue, l'ensemble des fonds ont été impactés par la crise du Covid-19.

Nous n'avons qu'une certitude celle annoncée par le Président Macron, « Le jour d'après, ce ne sera pas un retour au jour d'avant ».

Hegel dans son ouvrage Leçons sur la philosophie de l'histoire estime qu'« on recommande aux rois, aux hommes d'Etat, aux peuples de s'instruire principalement par l'expérience de l'histoire. Mais l'expérience et l'histoire nous enseignent que peuples et gouvernements n'ont rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. ». Peut-être d'aucuns, le regard rivé à l'événement, plus soucieux d'anecdotes que d'analyses, se morfondent-ils dans un monde actuel auquel ils ne prêtent que grisaille et immobilisme. Optimistes, nous nous projetons dans l'avenir ».

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts. Ce rapport est également consultable sur le site Internet de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Conformément aux dispositions de l'article 321-131 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons qu'au cours de la période sous revue Mandarine Equity Income n'a pas été investi en OPCVM gérés par Mandarine Gestion.

INFORMATION RELATIVE A LA POLITIQUE DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles Mandarine Gestion a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE A LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Catégorisation de la société de gestion :

Mandarine Gestion a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à l'égard de notre société.

<u>Critères de sélection des meilleures intermédiaires en charge</u> de l'exécution :

Dans le cadre de sa procédure de « best selection », Mandarine Gestion a retenu quatre facteurs clés pour sélectionner et apprécier les meilleurs intermédiaires en charge de l'exécution afin de permettre *in fine* la meilleure exécution.

- Probabilité et rapidité d'exécution
- Prix d'exécution
- Accès à la liquidité (blocs, intérêts, contrepartie ...)
- Qualité d'exécution (en ce inclus le post trade et le reporting)

Ces critères reposent sur une analyse qualitative, une analyse quantitative et sur une notation technique du middle office.

<u>Critère n°1 : Aspects qualitatifs :</u> prix total de la transaction ; accès aux lieux d'exécution permettant régulièrement de réaliser la meilleure exécution ; connectivité ; technologie de marché ; accès direct au marché, ...

<u>Critère n°2: Aspect quantitatif: la mesure de performance d'exécution – TCA:</u>

Mesure de performance moyenne d'exécution (Trading Cost Analysis): l'ensemble des opérations traitées sur une période de sélection est mesuré et comparé aux benchmarks définis (IS-TWAP, VWAP ...)

<u>Critère n°3 : Notation middle office : qualité des confirmations ;</u> qualité des dénouements ; gestion des suspens ; ...

Modalités et fréquence de sélection des intermédiaires de marchés (Brokers) - Brokers review.

Rôle du Comité Broker: Chaque semestre, la société de gestion passe en revue les brokers sélectionnés au titre du semestre précédent au regard des trois critères ci-dessus mentionnés et décide des nouveaux brokers qui intégreront la liste des brokers sélectionnés pour le semestre suivant.

Ainsi, le Comité Broker est en charge : (i) de sélectionner les nouveaux brokers et (ii) de noter les brokers au regard des trois critères.

Pour plus d'information : www.mandarine-gestion.com

METHODOLOGIE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul du risque global est effectué selon la méthode de l'engagement « *Commitment Approach* » selon la méthodologie du guide CESR/ 10-788 reprise dans l'instruction AMF 2011-15.

INFORMATION SUR LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES CRITERES ESG

L'information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG figure sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www. mandarine-gestion.com

Le FCP ne prend pas systématiquement en compte les critères ESG au sens de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier

En plus de 4 fonds labellisés ISR et de la gestion de 2 fonds de capital solidaire, Mandarine Gestion a cependant développé une approche globale d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG).

A la différence de la gestion ISR, qui prend en compte de façon systématique les critères extra-financiers dans son processus d'investissement, l'intégration ESG correspond à une politique globale menée sur tous les fonds. Ainsi, les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière.

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Le profil de risques des OPC et les caractéristiques de Mandarine Gestion en tant que GFIA et GOPCVM justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la directive n°2011/65/UE et de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions.

Mandarine Gestion dispose de politiques et des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques qui ne favorise et n'encourage pas une prise de risque excessive et incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents réglementaires des OPC, à savoir tant les FIA que les OPCVM pour lesquels elle agit en qualité de société de gestion.

Ces politiques et pratiques en termes de rémunération se déclinent au niveau des différentes catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle et tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risque des gestionnaires, des OPCVM ou des FIA qu'ils gèrent. Ces politiques et pratiques en termes de rémunération sont adaptées à la taille à l'organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité des activités de Mandarine Gestion.

La rémunération du personnel de Mandarine Gestion se décline selon les composantes suivantes :

D'une part, une rémunération fixe dont le quantum est fixé aux salaires du marché. Il est vérifié que la rémunération fixe est en ligne avec le marché au travers d'études de salaires ou de benchmarking avec les sociétés concurrentes. Cette rémunération est intuitu personae et est précisé dans le contrat de travail de chaque collaborateur. Cette rémunération fixe est essentiellement la mesure de la convention collective à laquelle adhère la société de gestion et est cohérente avec les niveaux observés de rémunérations dans la gestion d'actifs en fonction des postes occupés. Cette rémunération fixe peut être révisée. Les principaux indicateurs de révision portent sur l'efficacité dans la réalisation des tâches et missions confiées et ou les évolutions du marché du travail ou de l'inflation.

D'autre part, une rémunération variable dont le quantum vient compléter le montant de la rémunération fixe. Son quantum est fonction de la réalisation des objectifs de la société (VSTR « Vision, Stratégies, Tactiques, Résultats) et des objectifs individuels. Aucune rémunération variable n'est garantie, sauf dans le cadre d'une nouvelle embauche et exclusivement pour la première année sans aucune tacite reconduction (Cette pratique n'est en aucun cas généralisée). L'attribution d'une rémunération variable est conditionnée en tout état de cause à la situation financière de la société de gestion et à la participation du salarié au développement de la société. Mandarine Gestion peut octroyer un complément de rémunération par le biais de primes discrétionnaires déterminées en fonction de critères aucunement lié à la performance des OPC gérés ou à la prise de risques. L'attribution d'une rémunération variable est discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie. Enfin, un accord d'intéressement et un accord de participation ont été mis en place pour une durée de 3 ans, renouvelable d'une année sur l'autre par tacite reconduction. Concernant les autres avantages assimilables : Au 31 décembre 2020, aucune forme de rémunération en nature (Voiture de fonction, frais d'essences...) n'est octroyée aux salariés de la Société de gestion. La politique de rémunération sera mise à jour si la Société de Gestion venait à octroyer un avantage en nature aux salariés. Toutefois, la société de gestion pourra rembourser à l'Euro les frais de débours professionnels des collaborateurs (taxis, restaurants...) sous la forme d'une note de frais validée par le Directeur Général Délégué. Il se pourrait qu'à l'occasion départ d'un salarié (Rupture conventionnelle, licenciement...), le collaborateur perçoive des indemnités dans les conditions fixées par le code du travail et la convention collective applicable au sein de la Société de Gestion. Cette indemnité ne sera pas détaillée dans le présent document car il n'est en aucun cas lié aux travaux effectués par le collaborateur mais reste couvert par des obligations du droit du travail et de la convention collective. Dans un souci de préserver l'intérêt des porteurs, la Société de Gestion n'a pas vocation à rémunérer ses collaborateurs sous un mécanisme de « Carried Interest ». Les FIA gérés par la Société de Gestion n'offrent pas de parts de « Carried Interest » aux gérants et/ou collaborateurs de la SGP. Ce type de rémunération est donc exclu de la présente politique de rémunération de Mandarine Gestion.

Ainsi au titre de la Directive 2011/61/UE de niveau I (art. 13 et annexe II) du 8 juin 2011 dite directive AIMF, du Règlement délégué 231/2013 de niveau II (art. 107) du 19 décembre 2012, des Orientations de l'ESMA sur les politiques de rémunération des gestionnaires de FIA du 3 juillet 2013, et au titre de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions, des orientations ESMA du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575 - Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive) ainsi que des dispositions telles qu'issues des textes nationaux de transpositions tels qu'applicables sur le territoire de la République Française (à savoir notamment l'art. L.533-22-2 CMF et les articles art. 319-10 et 319-11 RG AMF ainsi que de la Position AMF n°2013-11

sur les politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de FIA et du guide AMF intitulé « Guide OPCVM V pour les sociétés de gestion »), il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2020 ayant débuté le 1er janvier 2020 et s'étant clôturé le 31 décembre 2020 du personnel de la société de gestion Mandarine Gestion ressort à 5.518 Keuros, ce montant se ventilant en 3.564 keuros au titre des rémunérations fixes et en 1.953 keuros au titre des rémunérations variables concernant ledit exercice ; ces montants concernent 41 bénéficiaires, les rémunérations variables seront quant à elles versées au cours des exercices suivants l'exercice sous revue. Concernant le personnel listé à l'article 533-22-2 du CMF, soit 23 personnes sur les 41 personnes, les rémunérations se ventilent à raison de 2.675 keuros pour la partie fixe et à raison de 1.827 keuros concernant la partie variable. Il est à noter qu'aucune rémunération du type de celle correspondant à un pourcentage de la performance réalisée par un fonds d'investissements attribué à ses dirigeants (« Carried Interests ») a été versée par l'OPC ou l'un quelconques des OPC dont la société de gestion assure les fonctions de gestionnaire au cours de l'exercice sous revue. De façon complémentaire, il est à noter d'une part que la rémunération fixe ainsi que variable telles que mentionnées cidessus concerne 41 bénéficiaires qui constituent le personnel de la société de gestion, 23 appartiennent à la liste de bénéficiaires énoncés à l'article L. 533-22-2 du CMF.

D'autre part, ces rémunérations ont trait aux rémunérations de collaborateurs qui sont concernés tant par la gestion de FIA que d'OPCVM.

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Principal achat: REPSOL511 833,73 €

Principale vente : GRANDVISION NV-815 608,71€

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la règlementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de venteachat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

mazars

61, rue Henri Regnault La Défense 92400 COURBEVOIE

rance

Tél: +33 (0)1 49 97 60 00 Fax: +33 (0)1 49 97 60 01

www.mazars.fr

FCP MANDARINE EQUITY INCOME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

40 avenue George V 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP MANDARINE EQUITY INCOME.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) MANDARINE EQUITY INCOME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier:
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

> Gilles DUNAND-ROUX Date: 2021.04.28 17:49:57 +02'00'

Signature numérique de

Gilles DUNAND-ROUX

Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	57,881,034.40	50,815,312.50
Actions et valeurs assimilées	55,238,403.49	45,946,792.94
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55,238,403.49	45,946,792.94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	,	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables		-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		-
Titres d'organismes de placement collectif	2,642,630.91	4,868,519.56
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	2,642,630.91	4,868,519.56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	,	
Créances représentatives de titre reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres Actifs : Loans		
Autres instruments financiers		
Créances	25,989.80	56,046.90
Opérations de change à terme de devises		-
Autres	25,989.80	56,046.90
Comptes financiers	1,414,900.52	1,369,288.27
Liquidités	1,414,900.52	1,369,288.27
TOTAL DE L'ACTIF	59,321,924.72	52,240,647.67

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	58,370,496.80	48,379,296.49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	2,161.52
Report à nouveau (a)	1,141,332.40	1,144.61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2,005,964.22	2,276,260.48
Résultat de l'exercice (a,b)	788,740.63	1,172,099.68
Total capitaux propres		
(= Montant représentatif de l'actif net)	58,294,605.61	51,830,962.78
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	1,027,319.11	409,684.89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1,027,319.11	409,684.89
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	59,321,924.72	52,240,647.67

⁽a) Y compris comptes de régularisations.(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	984,407.92	1,496,796.18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0.01	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		35.39
Autres produits financiers		
TOTAL I	984,407.93	1,496,831.57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-6,514.00	-10,813.38
Autres charges financières		
TOTAL II	-6,514.00	-10,813.38
Résultat sur opérations financières (I + II)	977,893.93	1,486,018.19
Autres produits (III)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-308,896.52	-315,743.85
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	668,997.41	1,170,274.34
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	119,743.22	1,825.34
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)		
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	788,740.63	1,172,099.68

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,60% TTC maximum pour la part M
- 0,90% TTC maximum pour les parts I et ID
- 2,20% TTC maximum pour les parts R et RD
- 1,10% TTC maximum pour les parts F et FD

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

- 15% de la surperformance au-delà du STOXX® Europe 600 NR

La commission de surperformance correspond à des frais variables. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% TTC de la performance au-delà de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR – dividendes réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion. La première période débutera lors de l'exercice ouvrant le 01 janvier 2018.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour les parts I, F et R
Capitalisation et/ou distribution pour les parts ID, FD, RD et M

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour les parts I, F et R
Capitalisation et/ou distribution pour les parts ID, FD, RD et M

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	51,830,962.78	40,589,131.30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	10,804,898.71	1,686,681.07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,476,016.16	-966,167.20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3,452,100.92	4,121,415.02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4,569,493.84	-1,639,182.86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-350,557.77	-272,670.49
Différences de change	-207,832.98	66,354.48
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1,858,273.46	7,075,127.12
Différence d'estimation exercice N	1,499,075.40	3,357,348.86
Différence d'estimation exercice N-1	-3,357,348.86	3,717,778.26
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-180.00	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	668,997.41	1,170,274.34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	58,294,605.61	51,830,962.78

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	2,642,630.91
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

^(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis		
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	65.0000	
Nombre de titres rachetés		
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	4,252.4725	
Nombre de titres rachetés	9,635.6930	
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1,480.0000	
Nombre de titres rachetés	3,865.1200	
Catégorie de classe FD (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis		
Nombre de titres rachetés		
Catégorie de classe RD (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis		
Nombre de titres rachetés		
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	99,247.00	
Nombre de titres rachetés		
ommissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC		
Commissions de rachat acquises à l'OPC		
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
rais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif ne moyen
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	257,856.63	
Commissions de surperformance		
Autres frais		

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	161.16	0.90
Commissions de surperformance		-
Autres frais		-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	47,413.81	2.20
Commissions de surperformance	0.02	
Autres frais		-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,000.73	1.10
Commissions de surperformance		-
Autres frais		-
Catégorie de classe FD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	517.90	1.10
Commissions de surperformance		-
Autres frais		-
Catégorie de classe RD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,025.42	2.20
Commissions de surperformance		-
Autres frais		-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	920.85	0.90
Commissions de surperformance		-
Autres frais		-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		

^(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	123.81
Coupons à recevoir	25,865.99
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit euros Déposit autres devises	
Déposit euros	
Déposit euros Déposit autres devises	
Déposit euros Déposit autres devises Collatéraux espèces	
Déposit euros Déposit autres devises Collatéraux espèces Provision charges d'emprunts	
Déposit euros Déposit autres devises Collatéraux espèces Provision charges d'emprunts Valorisation des ventes de devises à terme	27,992.94
Déposit euros Déposit autres devises Collatéraux espèces Provision charges d'emprunts Valorisation des ventes de devises à terme Contrevaleur des achats à terme	
Déposit euros Déposit autres devises Collatéraux espèces Provision charges d'emprunts Valorisation des ventes de devises à terme Contrevaleur des achats à terme Frais et charges non encore payés	27,992.94 999,326.17

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	
Obligations indexées	
Obligations convertibles	
Titres participatifs	
Autres Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres actifs : Loans	
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Actions	
Obligations	-
Autres	
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	
Actions	
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de horsbilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	_	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	_	-
Titres de créances	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-		-
Autres actifs: Loans	-	-	_	-
Comptes financiers	-	-	-	1,414,900.52
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-		-
Comptes financiers	-	-		-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-		-	-
Autres opérations	-	-	-	

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,414,900.52	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	GBP	CHF	NOK	SEK	DKK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	12,388,005.36	6,724,168.00	2,235,463.46	731,993.24	638,578.81
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	25,865.99	-	-	-	-
Comptes financiers	779.45	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-		-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,141,075.97	1,144.61
Résultat	668,434.76	1,139,931.36
Total	1,809,510.73	1,141,075.97
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	1,141,075.97
Capitalisation	1,809,510.73	-
Total	1,809,510.73	1,141,075.97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	2,161.52
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,588,756.23	2,146,508.00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,588,756.23	2,148,669.52
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,588,756.23	2,148,669.52
Total	-1,588,756.23	2,148,669.52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	243.79	276.11
Total	243.79	276.11
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	243.79	276.11
Total	243.79	276.11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-717.64	589.62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-717.64	589.62
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-717.64	589.62
Total	-717.64	589.62
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-668.83	22,982.36
Total	-668.83	22,982.36
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-668.83	22,982.36
Total	-668.83	22,982.36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-56,896.84	106,023.92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-56,896.84	106,023.92
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-56,896.84	106,023.92
Total	-56,896.84	106,023.92
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,656.23	8,936.32
Total	1,656.23	8,936.32
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,656.23	8,936.32
Total	1,656.23	8,936.32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5,981.53	20,116.56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-5,981.53	20,116.56
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5,981.53	20,116.56
Total	-5,981.53	20,116.56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire		-

Catégorie de classe FD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1.08	-
Résultat	499.65	66.08
Total	500.73	66.08
Affectation		
Distribution	-	65.00
Report à nouveau de l'exercice	-	1.08
Capitalisation	500.73	-
Total	500.73	66.08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	500.00
Distribution unitaire	-	0.13
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3.37	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,752.44	1,008.37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,749.07	1,008.37
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,749.07	1,008.37
Total	-1,749.07	1,008.37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe RD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-17.39	-208.83
Total	-17.39	-208.83
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-17.39	-208.83
Total	-17.39	-208.83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4.95	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,742.57	1,004.95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,737.62	1,004.95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,737.62	1,004.95
Total	-1,737.62	1,004.95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	255.35	-
Résultat	118,592.42	116.28
Total	118,847.77	116.28
Affectation		
Distribution	-	115.00
Report à nouveau de l'exercice	-	1.28
Capitalisation	118,847.77	-
Total	118,847.77	116.28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	500.00
Distribution unitaire	-	0.23
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	809.95	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-350,116.97	1,009.06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	•	-
Total	-349,307.02	1,009.06
Affectation		
Distribution		-
Plus et moins-values nettes non distribuées		-
Capitalisation	-349,307.02	1,009.06
Total	-349,307.02	1,009.06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

	30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	106.32	110.36	101.78	128.03	121.33
Actif net (en k EUR)	-	44,593.64	38,795.79	48,800.79	46,247.44
Nombre de titres					
Parts D	409,942.0000	404,068.0000	381,160.0000	381,160.0000	381,160.0000

30/06/2017	29/12/20)17	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
	-	-	-		
	-	-	-	-	
	-	-	-	-	
	-	31.66	36.67	5.63	-4.16
		2 24	6.02		4.74
		30/06/2017 29/12/20		- 31.66 36.67	

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	110.82	115.22	106.63	133.73	126.35
Actif net (en k EUR)	-	0.12	10.66	13.37	20.85
Nombre de titres					
Parts C	1.0000	1.0000	100.0000	100.0000	165.0000

Date de mise en paiement	30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts C	51.52	17.07	3.56	5.89	-4.34
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	6.25	0.50	2.71	2.76	1.47

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	103.34	106.76	96.87	120.01	111.93
Actif net (en k EUR)	-	2,420.43	1,782.68	2,392.48	1,628.70
Nombre de titres					
Parts C	23,268.4700	22,670.5920	18,401.4801	19,934.1009	14,550.8804

Date de mise en paiement	30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-		
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-		
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts C	13.04	16.06	2.98	5.31	-3.91
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	6.86	-0.64	0.70	1.15	-0.04

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	119.50	116.21
Actif net (en k EUR)	463.18	173.25
Nombre de titres		
Parts C	3,875.8900	1,490.7700

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)		
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR) Parts C	5.19	-4.01
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts C	2.30	1.11

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe FD (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	107.58	101.30
Actif net (en k EUR)	53.79	50.65
Nombre de titres		
Parts D	500.00	500.00

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	0.13	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts D	2.01	-3.49
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts D	-	1.00

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe RD (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	106.99	99.79
Actif net (en k EUR)	53.50	49.90
Nombre de titres		
Parts D	500.00	500.00

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)		_
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts D	2.00	-3.47
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts D	-0.41	-0.03

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	107.69	101.49
Actif net (en k EUR)	53.85	10,123.83
Nombre de titres		
Parts D	500.00	99,747.00

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	0.23	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR) Parts D	2.01	-3.50
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts D	-	1.19

^{(*) &}quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				55,238,403.49	94.76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				55,238,403.49	94.76
A2A SPA	562,043.00	1.30	EUR	733,185.09	1.26
AIRTEL AFRICA PLC	700,916.00	0.76	GBP	589,404.69	1.01
ALLIANZ SE-REG	8,699.00	200.70	EUR	1,745,889.28	2.99
AXA SA	29,773.00	19.51	EUR	580,930.78	1.00
BNP PARIBAS	13,451.00	43.10	EUR	579,805.36	0.99
BODYCOTE PLC	88,251.00	7.46	GBP	731,801.17	1.26
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	11,571.00	27.08	GBP	348,534.18	0.60
CIA DE DISTRIBUCION INTEGRAL	42,584.00	15.86	EUR	675,382.24	1.16
CRANSWICK PLC	18,382.00	35.20	GBP	719,716.14	1.23
CRODA INTERNATIONAL PLC	5,125.00	65.96	GBP	376,010.81	0.65
DANONE	32,302.00	53.76	EUR	1,736,555.52	2.98
DCC PLC	27,484.00	51.78	GBP	1,582,952.20	2.72
DERWENT LONDON PLC	23,663.00	30.96	GBP	814,885.47	1.40
DIAGEO PLC	21,017.00	28.78	GBP	672,802.09	1.15
DIETEREN SA/NV	10,665.00	67.80	EUR	723,087.00	1.24
DKSH HOLDING AG	11,955.00	66.55	CHF	736,535.13	1.26
DNB ASA	46,922.00	168.00	NOK	752,881.58	1.29
EIFFAGE	9,248.00	79.04	EUR	730,961.92	1.25
ENEL SPA	88,220.00	8.28	EUR	730,108.72	1.25
ENGIE	68,867.00	12.52	EUR	862,214.84	1.48
FRESENIUS SE & CO KGAA	42,069.00	37.84	EUR	1,591,890.96	2.73
GECINA SA	5,746.00	126.30	EUR	725,719.80	1.24
GLANBIA PLC	55,725.00	10.38	EUR	578,425.50	0.99
GLAXOSMITHKLINE PLC	48,675.00	13.42	GBP	726,581.43	1.25
HANNOVER RUECK SE	5,567.00	130.30	EUR	725,380.10	1.24
HELLENIC TELECOMMUN ORGANIZA	54,964.00	13.18	EUR	724,425.52	1.24
HENKEL AG & CO KGAA VORZUG	7,946.00	92.30	EUR	733,415.80	1.26
HERA SPA	293,166.00	2.98	EUR	873,634.68	1.50
IMERYS SA	15,028.00	38.66	EUR	580,982.48	1.00
ING GROEP NV	139,241.00	7.64	EUR	1,063,940.48	1.83
IPSEN	9,482.00	67.90	EUR	643,827.80	1.10
KBC GROUP NV	15,458.00	57.28	EUR	885,434.24	1.52
KONINKLIJKE PHILIPS NV	16,499.00	43.78	EUR	722,326.22	1.24

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
LAFARGEHOLCIM LTD-REG	16,551.00	48.62	CHF	744,963.54	1.28
M&G PLC	220,577.00	1.98	GBP	485,670.30	0.83
NESTLE SA-REG	9,207.00	104.26	CHF	888,651.93	1.52
NOKIAN RENKAAT OYJ	20,237.00	28.82	EUR	583,230.34	1.00
NOVARTIS AG-REG	21,412.00	83.65	CHF	1,658,131.64	2.84
NOVO NORDISK A/S-B	11,137.00	426.65	DKK	638,578.81	1.10
ORANGE	122,207.00	9.73	EUR	1,189,562.94	2.04
ORKLA ASA	71,567.00	87.00	NOK	594,665.77	1.02
PEUGEOT SA	25,921.00	22.37	EUR	579,852.77	0.99
POSTE ITALIANE SPA	105,408.00	8.32	EUR	876,994.56	1.50
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	12,011.00	65.42	GBP	874,008.23	1.50
REPSOL SA	70,038.00	8.25	EUR	577,813.50	0.99
REPSOL SA RTS	56,332.00	0.28	EUR	15,812.39	0.03
RHI MAGNESITA NV	14,836.00	35.06	GBP	578,568.19	0.99
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	5,722.00	309.00	CHF	1,636,824.66	2.81
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	59,841.00	12.98	GBP	863,838.25	1.48
RUBIS	42,500.00	37.98	EUR	1,614,150.00	2.77
SANOFI	16,806.00	78.70	EUR	1,322,632.20	2.27
SAP SE	6,854.00	107.22	EUR	734,885.88	1.26
SCOR SE	22,002.00	26.42	EUR	581,292.84	1.00
SIEMENS AG-REG	5,956.00	117.52	EUR	699,949.12	1.20
SMITHS GROUP PLC	33,847.00	15.04	GBP	566,419.50	0.97
SOCIETE BIC SA	14,269.00	46.26	EUR	660,083.94	1.13
SPECTRIS PLC	27,213.00	28.18	GBP	852,988.60	1.46
SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS	88,923.00	82.60	SEK	731,993.24	1.26
TATE & LYLE PLC	96,533.00	6.74	GBP	724,134.40	1.24
TELENOR ASA	63,720.00	145.90	NOK	887,916.11	1.52
TOTAL SE	24,567.00	35.30	EUR	867,215.10	1.49
UBS GROUP AG-REG	91,740.00	12.47	CHF	1,059,061.10	1.82
UCB SA	7,208.00	84.48	EUR	608,931.84	1.04
UNILEVER PLC	18,007.00	43.92	GBP	879,689.71	1.51
VALMET OYJ	25,242.00	23.36	EUR	589,653.12	1.01
VAN LANSCHOT KEMPEN NV	27,601.00	21.00	EUR	579,621.00	0.99
VERALLIA	20,307.00	29.05	EUR	589,918.35	1.01
VOPAK	20,960.00	42.99	EUR	901,070.40	1.55
Titres d'OPC				2,642,630.91	4.53

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux no Etats membres de l'Union européenne	n professionnels et é	quivalents d´	autres pays	2,642,630.91	4.53
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE	251	10,528.41	EUR	2,642,630.91	4.53
Créances				25,989.80	0.04
Dettes				-1,027,319.11	-1.76
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				1,414,900.52	2.43
TOTAL ACTIF NET			EUR	58,294,605.61	100.00